

# **Pêche de grands fonds, l'enfer des pêcheurs est pavé des bonnes intentions des ONGE**

Le Collectif Pêche & Développement a toujours pris position en toute indépendance et ne peut être suspecté d'être vendu aux intérêts de la pêche industrielle. Notre mandat c'est la défense en priorité de la pêche artisanale dans sa diversité et la défense des droits des pêcheurs en lien avec leurs responsabilités. En ce jour où l'on célèbre dans de nombreux pays la Journée Mondiale des Pêcheurs, nous avons décidé de soutenir les pêcheurs de grands fonds et leur activité telle qu'elle se pratique aujourd'hui.

## **Une activité encadrée, produit d'une histoire.**

Le chalutage de grands fonds pratiqué aujourd'hui est le produit d'une longue histoire et l'aboutissement d'un processus d'élargissement des zones de pêche (plus loin, plus profond) lié aux pratiques de pêche incontrôlées. Les pêcheurs étaient conscients des conséquences pour les stocks mais l'absence de structure de concertation entre des pêcheurs et entreprises de plusieurs nationalités explique cette « tragédie des communs », caractéristique des logiques de frontière. Les débarquements ont atteint leur apogée à Lorient en 1974 avec 78 000 T, certains rêvaient alors de 120 000 T... Depuis, les débarquements de la pêche industrielle ne dépassent guère les 10 000 T, dont un tiers d'espèces de grands fonds. A Concarneau et surtout Douarnenez, l'effondrement a été le même pour la pêche industrielle. La Bretagne a perdu environ 100 000 T dans la pêche industrielle en 30 ans. La surpêche et ses conséquences pour les stocks, l'emploi et les armements, les Lorientais les connaissent depuis longtemps. Le dernier épisode a été la ruée sur l'hoplostète. Depuis une dizaine d'années, après la crise dramatique des années 1990, la pêcherie de grands fonds s'est restructurée avec un encadrement strict et les signes d'une restauration des stocks sont scientifiquement constatés ainsi qu'une stabilité économique. C'est pourtant le moment choisi par des ONGE, créées et financées par des fondations américaines, pour demander son interdiction, alors qu'ils étaient silencieux lorsque les pratiques étaient réellement destructrices. Elles interviennent après le désastre, quand la reconstruction est en cours. Est-ce pour éliminer ces témoins gênants de la mise en exploitation de la nouvelle frontière maritime que sont les pêcheurs ? On peut comprendre les interrogations des ONGE. Personnellement, j'étais sceptique sur la durabilité de cette pêche et des nouveaux investissements et je l'avais exprimé en 1998 dans mon rapport au CESR « *Pour un développement durable en Bretagne* ». Il faut aujourd'hui reconnaître les efforts réalisés et les résultats obtenus, en sortant des positions idéologiques qui font souvent fi des réalités de cette pêche dans des conditions extrêmes.

## **Une activité qui garantit des centaines d'emplois**

La durabilité de cette pêche encadrée permet d'assurer des centaines d'emplois à terre et en mer. Il est inacceptable de considérer qu'il s'agit d'une question négligeable à côté de la préservation de la biodiversité. Il n'y a pas de substituts à ces emplois perdus car l'arrêt de cette pêche n'amènera pas une croissance des ressources exploitables ailleurs. L'emploi n'est pas à défendre quel qu'en soit le prix, mais, dans le cas présent, les coûts environnementaux sont maîtrisés et il s'agit bien d'une délocalisation. Les tonnages perdus seront compensés par des importations de panga, de hoki, de colin d'Alaska ou de morue de Norvège.

## **Une pêche complémentaire de la pêche artisanale**

Cette pêche ne menace en rien la pêche artisanale ; elle est complémentaire. Au contraire, son interdiction risque de renforcer la pression sur les stocks du plateau continental avec le risque d'une compétition avec les pêcheries artisanales. Par ailleurs, les débarquements de la pêche de grands fonds assurent la viabilité des armements et des ports, en particulier à Lorient. Ils

assurent aussi une plus grande diversité avec des espèces bon marché. Ceci favorise tous les pêcheurs, en particulier les artisans qui constituent la majorité des pêcheurs lorientais, car le port bien achalandé attire les acheteurs.

S'il y a aujourd'hui une pêche industrielle à condamner, c'est la pêche minotière qui réalise une ponction de près d'un million de tonnes de juvéniles et de poisson fourrage (lançons, sprat, etc), à la base de la chaîne alimentaire en Mer du Nord. Personne n'en a rien dit dans le débat sur la réforme de la PCP, alors que cela concerne plus de 20% des débarquements dans l'UE, sans doute parce que le Danemark et la Suède étaient d'ardents défenseurs de la privatisation et des projets de Maria Damanaki. Il paraît dérisoire de focaliser le débat, l'argent et les énergies sur quelque 4000 T quand l'ensemble de la Mer du Nord est déstabilisé par la pêche minotière. Mais il faut bien alimenter l'aquaculture tant vantée par la Commission Européenne.

### **La pêche ne se gère pas avec des diktats et le sensationnalisme**

Depuis 20 ans, les ONGE ont réussi à imposer des mesures de protection des ressources qui se sont révélées contre-productives dans plusieurs cas : l'enfer est pavé de bonnes intentions. Pour y parvenir elles ont su utiliser l'opinion en la manipulant pour faire pression sur les élus. L'interdiction totale des filets maillants dérivants a abouti à la fin d'une pêche saisonnière qui permettait d'éloigner des dizaines de bateaux artisans vers le large. Ils ont dû se replier sur le plateau continental, exploitant toute l'année les mêmes stocks, ce qui a contribué à leur surexploitation. On peut maintenant s'attendre à des attaques contre les filets calés car ils posent les mêmes problèmes que les filets dérivants.

L'interdiction de la pêche saisonnière du requin taupe, exercée pendant un demi-siècle par des artisans de l'Ile d'Yeu, a contribué à l'effondrement de la flotte islaïse. Il est pratiquement certain que cette pêche très ciblée ne menaçait pas l'espèce. Les bateaux concernés ont dû concentrer leurs efforts sur le plateau continental toute l'année.

Derrière la bataille contre la pêche des grands fonds se profile la prochaine étape, celle de l'interdiction des dragues et chaluts de fond. On peut légitimement se poser des questions sur la durabilité des divers engins de pêche, on peut envisager des interdictions sur certaines zones, à certaines périodes et les pêcheurs peuvent en débattre entre eux et ils savent modifier leurs engins quand les conditions s'y prêtent. Mais la généralisation de l'interdiction de ces engins, utilisés depuis des millénaires, aura des effets pervers en réduisant la diversité des débarquements, une pression plus forte sur les espèces ciblées par les autres engins, la perte de savoirs traditionnels. Simon Collins, secrétaire de l'organisation des pêcheurs des îles Shetland, écrit dans « The Scotsman », le 14 novembre 2013 : *« Situation unique au Royaume-Uni, les Shetland disposent de tous les types de pêche, avec 175 bateaux, des pélagiques de plus de 60 m aux chalutiers pour le poisson de fond, les dragueurs de coquilles et les petits bateaux avec un seul marin pêchant au ras de la côte... Cette activité très localisée forme son propre écosystème, pour reprendre l'expression de nos amis verts. Les petits bateaux des Shetland n'ont pas d'avenir sans l'accompagnement technique, les transports, la transformation, les marchés et les infrastructures développés d'abord pour les plus gros bateaux ; la tradition de pêche des Shetland ne pourra perdurer si elle ne maintient pas la diversité qui a permis à cette communauté de vivre si longtemps ». Simon Collins poursuit : « Il est étonnant de voir tant de gens loin de la mer qui savent tout à son sujet et le nombre considérable d'experts de la pêche en haute mer. C'est une honte qu'il n'y ait pas autant d'experts pour laisser les communautés îliennes qui réussissent continuer ce qu'elles font avec succès. »*

Il est légitime pour des ONGE, dont le mandat est la protection de l'environnement, d'alerter sur certaines pratiques et sur certaines politiques, mais leur simplisme est parfois affligeant. Les pratiques de manipulation de l'opinion pour faire pression sur les élus sont inacceptables – l'histoire du régalec, la manipulation des chiffres sur les espèces rejetées - car elles faussent

les conditions du débat démocratique. Pour nous, comme pour les scientifiques qui suivent en temps réel cette pêcherie, la pêche de grands fonds est encadrée et respecte les principes de la durabilité. Elle correspond à un moment de l'histoire des pêches de Lorient, à des pratiques maîtrisées après des décennies de pratiques sans contrôle. Elle peut évoluer pour répondre aux nouveaux défis.

Alain Le Sann  
 Secrétaire du Collectif Pêche et Développement  
 Novembre 2013

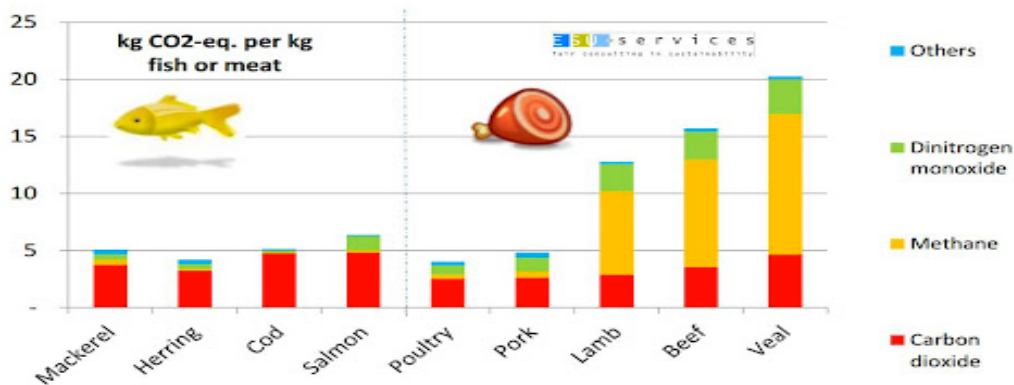


Fig. 1 Comparison of fish and meat – Global Warming Potential (IPCC 2007)

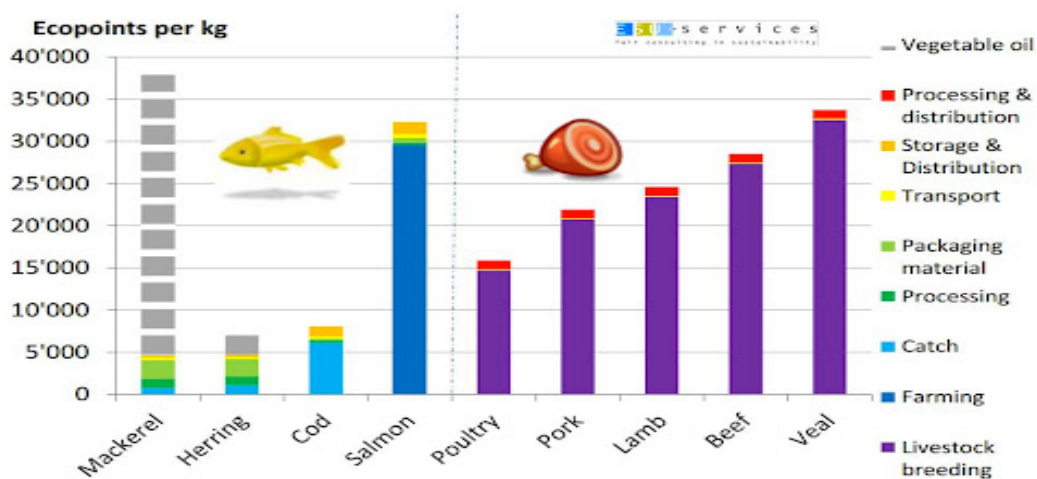


Fig. 2 Comparison of fish and meat – Ecological Scarcity Method 2006